



COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MAI 2013.

Le treize mai deux mille treize à 18h 30, le conseil municipal de Fleury-sur-Orne légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de M. Marc Lecerf, maire.

Présents :

Mme Hoorelbeke, M. Muller, Mme Baury, M. Liot, Mme Sueur, Mme Prieur, M. Leclère, M. Alcindor, M. Bruneau, Mme Broustail, Mme Perraud, Mme Lepaon, M. Vrignon, M. Savary, M. Hubert, M. Pegeault.

Absents :

Excusés : M. Lafage (ayant donné pouvoir à M. Muller), Mme Denis (ayant donné pouvoir à M. Liot), M. Mauger.

M. Letellier, Mme Heutte, M. Maurel, Mme Pasquier, Mme Mullier, Mme Touzé, Mme Pomikal.

Secrétaire de séance : M. Savary.

Le conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 8 avril 2013.

1. **SUBVENTIONS :**

Mme Baury rappelle que l'enveloppe prévue au budget primitif s'élève à 287 000 €. Après avoir pris connaissance des propositions de la commission finances, le conseil municipal est donc invité à procéder aux attributions individuelles.

✚ **Amicale des donneurs de sang :**

Demande : 150 €

Proposition de subvention : 150 €

Adopté à l'unanimité.

✚ **Amicale du personnel communal :**

Demande : 8 500 €

Proposition de subvention : 8 000 €

Adopté à l'unanimité.

✚ **Amicale rétro-mobilité de Fleury :**

Demande : 1 700 €

Proposition de subvention : 420 € dont 220 € pour les manifestations des 20 ans de l'association

Adopté à l'unanimité.

✚ **APL Joly :**

Demande 280 €

Proposition de subvention : 280 €

Adopté à l'unanimité.

✚ **Amicale bouliste :**

Demande : 1 500 €

Proposition de subvention : 1 500 €

Adopté à l'unanimité.

✚ **Association des jardins ouvriers :**

Pas de demande

M. Lecerf rappelle la logique de déplacement des jardins, dans des délais et une destination qui ne sont pas encore arrêtés. Pour que l'association soit en capacité de partager ce projet avec la

collectivité, il importe qu'elle soit financièrement en capacité de le faire. Aussi, propose-t-il de réserver à cette association, un montant de 460 €, dont le versement n'interviendra que sur sa demande. M. Lecerf rencontrera les responsables.

Proposition de subvention : 460 €

Adopté à l'unanimité.

M. Bruneau ne participe pas au vote.

✚ **Club pongiste :**

Demande : 5 500 €

Proposition de subvention : 5 500 €

Adopté à l'unanimité.

✚ **Comité des fêtes :**

Demande 4500 €

Proposition de subvention : 4 500 €

Adopté à l'unanimité.

Activités 2013 ; feu d'artifice, foire aux greniers, arbre de Noël.

✚ **Comité de jumelage Fleury-Ouonck :**

Demande : 3 000 €

Proposition de subvention : 3 000 €

Il sera précisé que cette subvention est affectée à l'équipement des locaux informatiques et bibliothèques de Ouonck et Diéba, à la formation et à la maintenance.

Adopté à l'unanimité.

✚ **Comité souvenir Juno Canada :**

Demande : 100 €

Proposition de subvention : 100 €

Adopté à l'unanimité

✚ **Coopérative scolaire école maternelle :**

Demande : 5 000 € en augmentation du fait de l'atelier cirque.

Proposition de subvention : 5 000 €

Adopté à l'unanimité.

✚ **Coopérative scolaire école élémentaire :**

Demande : 20 394 € - augmentation pour financement de la classe de neige à hauteur de 2 000 €, soit 55€ par enfant.

Proposition de subvention : 20 144€

Sur ce montant 6 766 € correspondent à la prise en charge du transport pour la classe de neige.

Le comité de Jumelage allemand participera à hauteur 250 € à l'activité char à voiles.

Adopté à l'unanimité.

✚ **CUCVO :**

Demande : 150 €

Proposition de subvention : 150 €

Adopté à l'unanimité.

✚ **FCPE Collège Marcel Pagnol :**

Pas de demande

Proposition de subvention : 350 €

Adopté à l'unanimité, sous réserve d'une demande et d'un bilan financier

✚ **FCPE Fleury-sur-Orne :**

Demande : 500 €

Proposition de subvention : 500 €

Adopté à l'unanimité.

✚ **FLEURYLEGE d'ARTS :**

Demande : 2 000 €

Proposition de subvention : 2 000 €

Adopté à l'unanimité.

✚ **FLEURY TENNIS CLUB :**

Demande : 2 172 €

Proposition de subvention : 2 172 €

Adopté à l'unanimité

✚ **Foyer laïque d'éducation populaire :**

Demande : 6 000 €

Proposition de subvention : 6000 €

Adopté à l'unanimité.

✚ **Jeunesse sportive fleurytienne :**

Demande : 43 475 €

La commune complète le financement accordé par la Région pour l'emploi tremplin.

Proposition de subvention : 38 600 € dont

<i>section boxe anglaise</i>	4 500 €
<i>section boxe américaine – full contact</i>	4 000 €
<i>section football</i>	30 000 €
<i>Bureau</i>	100 €

Adopté à l'unanimité

Ne participe pas au vote : M. Savary

✚ **La prévention routière :**

Proposition de subvention : 100 €

Adopté à l'unanimité.

✚ **Parents d'élèves de l'IME André Bodereau :**

Demande : 150 €

Proposition de subvention : 150 €

Adopté à l'unanimité

✚ **Secours Populaire – antenne fleurytienne :**

Demande 3 000 €

Proposition de subvention : 3 000 €

Adopté à l'unanimité

✚ **Unity :**

Demande : 4 000 €

Proposition de subvention : 4 000 €

Adopté à l'unanimité.

✚ **La Ligue de l'Enseignement :**

Participation de la collectivité aux actions engagées dans le cadre de la convention (centre de loisirs, projet jeunes, Clas, etc..)

Proposition de subvention : 113 224 € (estimation – montant à ajuster éventuellement en fin d'exercice).

Adopté à l'unanimité.

✚ **Mutualité Française du Calvados** : fonctionnement du RAM
Proposition de subvention : 13 200 € (estimation en fonction de l'évolution des charges salariales)
Adopté à l'unanimité.

✚ **Union Fleuryenne d'actions culturelles (UFAC) :**
Demande : 46 000 €
La commune complète le financement accordé par la Région pour l'emploi tremplin.
Proposition de subvention : 50 000 € (l'UFAC prend également en charge l'organisation des soirs d'été ainsi qu'un concert dans le cadre du projet jeunes)
Adopté à l'unanimité.
Ne participent pas au vote : MM. Hubert, Liot, Mmes Hoorelbeke et Baurly.

✚ **Communauté rurale de Ouonck (Sénégal) :**
Proposition de subvention : 4 000 € (à affiner en fonction de l'estimation des projets concernant le soutien au développement économique et l'appui à la gouvernance, en partenariat avec la ville de Cherbourg. Cette subvention fera l'objet d'une convention).
Adopté à l'unanimité.

✚ **IME –Projet avec Karposch :**
Des jeunes de l'IME vont séjourner à Karposch en république de Macédoine, il est proposé de soutenir financièrement ce projet à hauteur de 500 €.
Adopté à l'unanimité.

2. TARIFS DE RESTAURATION SCOLAIRE – RENTREE 2013 :

Les nouveaux tarifs sont majorés de 2%.

Proposition :

Catégorie	Prix/repas Fleuryens	Prix/repas Non Fleuryens
Quotient familial inférieur à 300 €	1.00 €	1.16 €
Quotient familial compris entre 300 € et 514 €	2.48 €	2.74 €
Quotient familial compris entre 515 € et 645 €	3.04 €	3.35 €
Quotient familial compris entre 646 € et 853 €	3.72 €	4.09 €
Quotient familial supérieur à 853 €	4.19 €	4.60 €
Personnel communal	2.75 €	
Commensaux	6.25 €	

Adopté à l'unanimité.

3. TARIFS DES GARDERIES – RENTREE 2013 :

Proposition de majoration d'environ 2%.

Occasionnel :

- Accueil du matin : **1.20 €**
- Accueil du soir : **2.25 €**

Forfait mensuel :

- Accueil du matin : **8.05 €**
- Accueil du soir : **16.85 €**
- Accueil matin et soir : **24.90 €**

Adopté à l'unanimité (abstention de Mme Broustail).

4. TARIFS DES TRANSPORTS SCOLAIRES – RENTREE 2013 :

Proposition de majoration d'environ 2%.

Tarifs trimestriels (par trimestre scolaire) :

	1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} Enfant
Quotient familial inférieur à 300 €	15.80 €	12.65 €	9.50 €
Quotient familial compris entre 300 et 500 €	26.30 €	21.15 €	15.80 €
Quotient familial compris entre 501 et 700 €	47.50 €	36.90 €	26.30 €
Quotient familial supérieur à 700 €	63.35 €	52.75 €	42.25 €

Adopté à l'unanimité

5. TARIFS DE L'ECOLE DE MUSIQUE – RENTREE 2013 :

Les nouveaux tarifs sont tous majorés de 1 €.

Tarifs par trimestre :

	Chorale adultes	Cours collectifs
<i>Fleurysiens</i>	34 €	35 €
<i>Non Fleurysiens</i>	37 €	56 €

Instruments enfant (- de 18 ans)		
Coefficient inférieur à 460 €	44 €	<i>Réduction au trimestre de 8.5 € pour le 2^{ème} enfant 10.5 € pour le 3^{ème} enfant</i>
Coefficient de 461 à 575 €	52 €	
Coefficient supérieur à 575 €	72 €	
Elève hors Fleury	110 €	
Instruments adulte		
Coefficient inférieur à 460 €	60 €	
Coefficient de 461 à 575 €	72 €	
Coefficient supérieur à 575 €	97 €	
Elève hors Fleury	120 €	

Les demandeurs d'emploi, allocataires RSA, et étudiants bénéficient du tarif « enfant ».

Adopté à l'unanimité.

6. COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE AU TITRE DE SA DELEGATION :

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la délibération du conseil municipal du 29 novembre 2010 portant délégation d'attribution au maire,

Prend acte des décisions prises par le maire, au titre de cette délégation, à savoir :

N°01/2013 – 27/03/2013 : marché à procédure adaptée : Fourniture de produits d'entretien et équipements d'entretien pour l'ensemble des sites de la collectivité territoriale de FLEURY SUR ORNE

Signature d'un marché de fournitures avec l'entreprise Groupe PIERRE LE GOFF, 2 Rue Paul Vaillant Couturier, BP 90 216, LE GRAND QUEVILLY.

La description des fournitures et leurs spécifications techniques sont indiquées dans :

- Le Document de Consultation
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) et le tarif public remisé.
- Le catalogue fournisseur

Les fournitures faisant l'objet du marché sont réglées par application des prix unitaires dont le libellé est indiqué sur le BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES.

• **Valeur estimative par période de 12 mois du marché**

Montant minimum annuel HT estimatif	Montant maximum annuel HT (contractuel)
15 000 €	22 000 €

N°02/2013 – 27/03/2013 : marché à procédure adaptée dans le cadre du PROJET de PLATEAU SOCIO-EDUCATIF DE FLEURY SUR ORNE- Assistance à maîtrise d'ouvrage.

Signature d'un marché de prestation intellectuelle avec le groupement d'entreprise constitué par la SHEMA, 13 Avenue de CAMBRIDGE-CITIS, 14201 HEROUVILLE SAINT CLAIR et l'Atelier du Canal, 21 Bd Franklin Roosevelt CS 33105, 35031 RENNES.

La description des prestations est détaillée dans le Règlement de Consultation, le Cahier des Clauses Techniques Particulières et dans le mémoire technique de l'Entreprise.

Les prestations faisant l'objet du marché sont réglées par application d'un montant forfaitaire.

Phase 1 – Diagnostic	11 820.00 € HT
Phase 2 – Analyse des besoins	10 820.00 € HT
Phase 3 – Etablissement des scénarii	8 140.00 € HT
<u>MONTANT TOTAL 3 Phases :</u>	<u>30 780.00 € HT</u>

N°03/2013 – 27/03/2013 : marché à procédure adaptée : Confortement carrières ch. des Coteaux à FLEURY SUR ORNE

Signature d'un marché de travaux, avec l'entreprise SOLEFFI TS SAS, 15/19 Rue de la Fosse Montalbot 91270 VIGNEUX SUR SEINE

La description des ouvrages et leurs spécifications techniques sont indiquées dans :

- Le CCTP
- Le CCAP
- Le bordereau des prix unitaires (BPU)

Les ouvrages et prestations faisant l'objet du marché sont réglés par application des prix unitaires dont le libellé et les quantités prévisionnelles sont indiquées sur le BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES.

<u>MONTANT TOTAL TRAVAUX</u>	<u>65 150.00 € HT</u>
-------------------------------------	------------------------------

N°04/2013 – 27/03/2013 : marché à procédure adaptée : « Assistance à maîtrise d'ouvrage Réhabilitation/agrandissement mairie de FLEURY SUR ORNE »

Signature d'un marché de prestation intellectuelle avec l'entreprise PREPROGRAM, 22 passage du TREGOR 35 000 RENNES.

La description des prestations est détaillée dans le Document de Consultation, partie 2 – clauses administratives et dans le mémoire technique de l'Entreprise.

Les prestations faisant l'objet du marché sont réglées par application d'un montant forfaitaire.

Phase 1 – Diagnostic prospectif	7 480.00 € HT
Phase 2 - Faisabilité	5 860.00 € HT
<u>MONTANT TOTAL :</u>	<u>13 340.00 € HT</u>

Extrait certifié conforme
Marc Lecerf, maire.